

14^e édition | Du 1^{er} au 30 novembre 2021 dans toute la France



Guide de l'organisateur

#MoisESSBretagne2021

POURQUOI PARTICIPER AU MOIS DE L'ESS ?

Vous êtes une association, une coopérative, une mutuelle, une entreprise d'insertion ou d'utilité sociale, un service public ou une collectivité territoriale et **vous souhaitez valoriser vos activités d'ESS pour contribuer au développement de votre territoire ?**

[Participez au Mois de l'économie sociale et solidaire !](#)

Ce guide vous donne toutes les informations pour organiser votre manifestation.

Un peu d'histoire...

L'événement a démarré en novembre 2005 en Région PACA et s'est ensuite étendu dans toute la France à partir de 2007. En novembre 2019, pour la 12^e édition, on comptait plus de 2000 manifestations en France, dont 230 en Bretagne. Depuis 2015, des Prix de l'ESS sont remis au lancement du Mois et un Prix régional depuis 2017. 22 projets ont concouru en 2020 au [Prix régional de l'ESS en Bretagne.](#)

Le Mois de l'ESS est organisé dans toutes les régions et coordonné par le réseau des Cress. En Bretagne, la coordination régionale est relayée localement par les pôles ESS.

Quel lien avec les Prix de l'ESS ?

Les Prix de l'ESS sont organisés à la fin de l'été jusqu'en octobre pour **mettre en valeur les projets innovants de l'ESS**. En 2021, deux prix nationaux seront décernés, **Transition écologique et Utilité sociale**, ainsi qu'un prix régional. Ces Prix sont remis pendant le Mois, en novembre.

Dépôts des candidatures à partir de septembre sur :
<http://www.lemois-ess.org>



NOS OBJECTIFS PARTAGES POUR LE MOIS DE L'ESS

permettre au grand public de découvrir ou mieux connaître les activités portées par les organisations de l'ESS et à travers elles, les valeurs, les statuts, les chiffres, etc.

valoriser les initiatives locales de l'ESS et les acteurs qui les portent et à travers elles, mettre en évidence les plus-values d'un mode d'entrepreneuriat différent

afficher son appartenance à l'économie sociale et solidaire et partager des bonnes pratiques entre acteurs

Un nombre important de structures de l'ESS participant à l'organisation de manifestations **accroît l'impact global de l'événement** et la **visibilité de chacune des manifestations**.

Vous souhaitez afficher votre appartenance ou soutenir le développement de l'ESS ? Inscrivez une manifestation au programme du Mois !

Partenaires financiers

La Région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine et le Crédit Mutuel de Bretagne participent au financement de l'événement, ainsi que de nombreuses autres entreprises au niveau national.



ORGANISER ET INSCRIRE UNE MANIFESTATION

En cas de restrictions sanitaires : les formats distanciels seront à privilégier

Le format de votre manifestation est libre.

Toutefois, il est conseillé de **définir en amont à qui s'adresse en priorité votre événement** et de travailler le format en fonction, ainsi que de veiller à **faire le lien avec l'ESS** dans le contenu.

Les portes-ouvertes, forums, spectacles, ateliers participatifs...

Les formats interactifs ou festifs sont plus attractifs pour le grand public.

Les conférence-débat, rencontres...

Ces formats pourront plus intéresser les agents ou élus des collectivités par exemple, mais aussi d'autres acteurs de l'ESS.

« Workshop »

Ces ateliers de travail sont très prisés des professionnels, des porteurs de projets ESS, des étudiants...

La découverte d'un réseau sectoriel de l'ESS (alimentation, culture, santé, etc.) ou encore des valeurs de l'ESS peuvent aussi être un sujet complémentaire à la présentation de votre activité.

Il s'agit de conserver une diversité d'événements **mais en s'efforçant de les inscrire dans des grandes thématiques de l'ESS bretonne, pour faciliter leur lisibilité** par le public :

COOPÉRATION
DÉVELOPPEMENT LOCAL
SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE ET SOLIDAIRE
PROTECTION DU VIVANT
ENGAGEMENT CITOYEN
BIENS COMMUNS ET INTÉRÊT COLLECTIF
FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE
ENTREPRENEURIAT COLLECTIF
ÉMANCIPATION DES PERSONNES
UTILITÉ SOCIALE...

Parfois, plusieurs acteurs en proximité abordent le même sujet : les pôles ESS ou la Cress proposeront aux organisateurs de se rapprocher pour co-organiser leurs manifestations.

L'inscription de votre manifestation se fait en ligne sur <http://www.lemois-ess.org>
Elle est **obligatoire pour figurer dans le programme en ligne** du Mois de l'ESS. Veillez à l'enregistrer tôt si vous souhaitez apparaître dans les programmes imprimés.

Partenariats

Certains événements du Mois de l'ESS sont organisés en partenariat avec d'autres temps forts et peuvent faire l'objet d'une organisation ou communication conjointe. Rapprochez-vous de votre [pôle ESS](#) pour plus d'informations.



SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE



LA COMMUNICATION DE VOTRE MANIFESTATION

En cas de restrictions sanitaires : la communication numérique sera à privilégier

Une fois inscrite et validée par la Cress, votre manifestation apparaît dans le programme sur le [site du Mois de l'ESS](#) et bénéficie d'une communication nationale, régionale et locale.

Outils de communication

De nombreux outils seront mis à votre disposition pour vous aider à communiquer :

Le visuel du Mois de l'ESS | décliné pour différentes utilisations : logo, bandeau web, bandeau réseaux sociaux, newsletter.

Des affiches (40x60cm) | Vous pourrez y faire figurer votre manifestation grâce à un espace personnalisable (réception fin octobre).

Des programmes imprimés | des éditions locales seront disponibles fin octobre (pour figurer dans le programme imprimé, votre manifestation doit être inscrite en ligne avant fin septembre).

Médias

Un communiqué de presse commun est transmis aux rédactions de presse régionale. Il est décliné localement par les pôles ESS.

[La Coordination bretonne des radios associatives \(Corlab\)](#) qui regroupe 18 radios, est partenaire du Mois de l'ESS. Certaines réalisent des émissions spécifiques en novembre : Plum'FM, Radio Activ', RBG, RKB, Radio Laser, Timbre FM, etc.

Les correspondants locaux des quotidiens régionaux Ouest-France et Le Télégramme couvrent de nombreuses manifestations locales, n'hésitez pas à les contacter.

Communication digitale

Le site national du Mois | Il permet d'accéder à la page de présentation de chaque manifestation inscrite au programme, grâce à un filtre de recherche géographique et/ou par date.

Le site est animé par ESS France, avec la mise en avant régulière d'événements en régions.

#MoisESSBretagne2021 | La Cress Bretagne et les pôles ESS relaient régulièrement les événements sur Facebook. Le compte Twitter national [@mois_ESS](#) pourra partager des initiatives locales, sur demande.

➤ Retrouvez à la rentrée un [guide d'utilisation des réseaux sociaux « spécial Mois de l'ESS »](#) pour adopter les bons réflexes sur ces médias.

Portail de l'ESS et newsletter | les actualités sont annoncées toutes les semaines pendant le Mois, par newsletters et sur le [portail de l'ESS](#).

Partenaires publics

La Cress et les pôles de Bretagne invitent les acteurs publics et ESS à participer à l'organisation, par la mise à disposition de locaux ou par un relais médiatique du Mois de l'ESS (affichage, newsletters, magazines...).



LES GRANDES ETAPES

Important : au vu des incertitudes sur l'évolution de la situation sanitaire, la date de bouclage des programmes imprimés a été repoussée. Toutefois, merci de ne pas attendre la dernière minute pour enregistrer votre événement.

Avant l'été

Prévoir sa manifestation dans les grandes lignes.
Préparer ses partenariats éventuels (Festisol, AlimenTERRE, Semaine de la finance solidaire, etc.)

NB : penser à contacter le pôle ESS de son secteur

Avant fin septembre

Enregistrez en ligne votre manifestation sur le site du Mois de l'ESS : titre, thème, date, heure, lieu, contact, photo..., **et impérativement avant le 01/10** pour pouvoir figurer dans le dépliant local imprimé.

NB : le site du Mois permet la consultation en ligne de tous les événements, même ceux enregistrés au dernier moment.

En octobre

Préparez vos outils de communication à l'aide des visuels et supports mis à disposition.

NB : outils mis à disposition sur le portail de l'ESS et sur le site du Mois

Début Novembre

Participez à l'événement de lancement du Mois de l'ESS, organisé la plupart du temps par le pôle ESS de votre secteur : profitez-en pour présenter votre manifestation aux acteurs locaux et aux partenaires publics !

NB : avez-vous pris contact avec le correspondant de votre quotidien favori pour l'avertir de votre manifestation ?



EN NOVEMBRE : LES BONS REFLEXES

Installation

Diffusez les outils de communication imprimés

Disposez **affiches et programmes du Mois** et d'autres supports de communication sur l'ESS pour faire le lien entre l'ESS et votre manifestation

Le jour J

Animez vos réseaux

Publiez des contenus avec le tag **#MoisESSBretagne2021** sur les réseaux sociaux, afin qu'ils soient repérés plus facilement et ainsi partagés en direct

Quelques jours après

Partagez **articles de presse, reportages audios, vidéos...** sur les réseaux sociaux ou par courriels **à votre pôle ESS** pour alimenter les actualités

CONTACT :

Pôles de développement de l'Économie sociale et solidaire : [trouvez les coordonnées du pôle de votre secteur ici](#)

Cress Bretagne / Myriam Carré - Coordination Mois de l'ESS : mcarre@cress-bretagne.org



le réseau de l'ESS